

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069 NANOCOLOR Nitrite 4 Page: 1/7

Date d'impression: 20.05.2019 Date de révision: 30.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

REF 985069

NANOCOLOR Nitrite 4 Nom commercial

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou

la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

20 x 5 mL Nitrite 4 (R0)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignation à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sectiones 1-16.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de securité

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG

Neumann-Neander-Str. 6-8, 52355 Düren, Allemagne

Tél. +49 2421 969 0 E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

Importateur France

MACHEREY-NAGEL EURL

1, rue Gutenberg, F-67722 Hoerdt, Tél. 0388 68 22 68 E-mail: sales-fr@mn-net.com

Importateur Suisse

MACHEREY-NAGEL AG

Hirsackerstr. 7, CH-4702 Oensingen, Tél. 062 388 55 00 E-mail: sales-ch@mn-net.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ne nécessite pas d'indication.

S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité (22 langues) sont à votre disposition sur Internet : http://www.mn-net.com/SDS

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.0 Classification du produit

Mention de danger Classes/catégories de danger

Tox. aiguë 5 ingest. (none UE) (none CE)

2.1 Classification de la substance ou du mélange

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement

Mention de danger Classes/catégories de danger

H303 Tox. aiguë 5 ingest. (none UE) (none CE)





conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069 NANOCOLOR Nitrite 4 Page: 2/7

Date d'impression: 20.05.2019 Date de révision: 30.07.2018

5 mL Nitrite 4 (R0)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement

Aucune classe de danger

2.2 Éléments d'étiquetage

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses Mention d'avertissement: -

5 mL Nitrite 4 (R0)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses Mention d'avertissement: -

2.3 **Autres dangers**

Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience, nous déclarons par la présente que ce produit ne contient aucune substance dangereuse ni aucun mélange dangereux, susceptible - au sens des règlements européens en vigueur 1272/2008/CE, 1907/2006/CE ainsi qu'en vertu de la législation allemande sur les matières dangereuses - d'être classé produit dangereux et devant faire l'objet d'un étiquetage distinctif, et ce, ni dans la concentration présente, ni dans la quantité totale par emballage. Un emballage individuel ne présente qu'un très faible potentiel de dangers. -

Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Effets nocifs éventuels sur l'environnement

Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

N° CAS: 1465-25-4 Substance: dihydrochlorure de N-(1-naphthyl)-éthylènediamine

Classification: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule: C₁₂ H₁₆ Cl₂ N₂ N° CE: 215-981-2 Concentration: < 1,00 %

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance: sulfanilamide N° CAS: 63-74-1

Classification: H303, Acute Tox. 5 oral Formule: C₆ H₈ N₂ O₂ S 200-563-4

N° CE: Concentration: 10 - <30 %

selon GHS: H303, Acute Tox. 5 oral

5 mL Nitrite 4 (R0)

N° CAS: 77-92-9 Substance: acide citrique

H303, Acute Tox. 5 oral, H316, Skin Irrit. 3, H319, Eye Irrit. 2 Classification:

Formule: C₆ H₈ O₇

N°d'enregist.REACH :01-2119457026-42-xxxx

N° CE: 201-069-1 Concentration: 1 - <10 %

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis



conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

 REF: 985069
 NANOCOLOR Nitrite 4
 Page: 3/7

 Date d'impression: 20.05.2019
 Date de révision: 30.07.2018

3.3 Indications complémentaires

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger.

4.1.1 Après contact avec la peau

Pas nécessaire.

4.1.2 Après contact avec les yeux

Pas nécessaire.

4.1.3 Après inhalation

Pas nécessaire.

4.1.4 Après ingestion Pas nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre recommandation. ---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser des extincteurs appropriés à la classe d'incendie de l'environnement, ou, le cas échéant, une couverture anti-feu. Tous les moyens d'extinction tels la MOUSSE, l'EAU PULVÉRISÉE, la POUDRE CHIMIQUE SÈCHE, la NEIGE CARBONIQUE, peuvent être utilisés.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non.

5.3 Conseils aux pompiers

Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

5.4 Indications complémentaires

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas respirer les vapeurs. Pas nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement pas nécessaire
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver le poste de travail avec de l'eau. Jeter l'eau de lavage à l'égout.

6.4 Référence à d'autres sections

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint. Utiliser un récipient de sécurité pour tubes à essai.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL. Classe de stockage (VCI) : 12



conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 985069 NANOCOLOR Nitrite 4 Page: 4/7 Date d'impression: 20.05.2019

3

Date de révision: 30.07.2018

Classe de pollution des eaux (DE) :

7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Substance: dihydrochlorure de N-(1-naphthyl)-éthylènediamine CAS No.: 1465-25-4 Substance: sulfanilamide CAS No.: 63-74-1

5 mL Nitrite 4 (R0)

CAS No.: 77-92-9 Substance: acide citrique

PNEC (eau douce): 440 mg/L
PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

TRGS 900 (DE): 2 E mg/m³ E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 2 (I) Y résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

8.2 Contrôle de l'exposition

Pas nécessaire. Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage.

8.2.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.2.2 Protection des mains Pas nécessaire.

Protection des yeux 8.2.3

Pas nécessaire.

8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Ne nécessite pas d'indication.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles 9.1

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Couleur: incolore Odeur: inodore État/Aspect : solide

Valeur pH: 5-7 0-100 % Hydrosolubilité:

5 mL Nitrite 4 (R0)

État/Aspect : liquide Couleur: incolore Odeur: inodore

Valeur pH: 2-3 Hydrosolubilité: 0-100 %

9.2 **Autres informations**

Les données pour les autres paramètres des mélanges ne sont pas disponibles, car aucune registration et aucun rapport sur la sécurité chimique est nécessaire.

Propriétés relatives au groupe de substances



conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

 REF: 985069
 NANOCOLOR Nitrite 4
 Page: 5/7

 Date d'impression: 20.05.2019
 Date de révision: 30.07.2018

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non

10.2 Stabilité chimique

Aucune instabilité connue

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Respecter les températures de stockage marquées. ---

10.5 Matières incompatibles

Ne nécessite pas d'indication. ---

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Substance: dihydrochlorure de N-(1-naphthyl)-éthylènediamine N° CAS: 1465-25-4

Substance: sulfanilamide N° CAS: 63-74-1

LD50_{orl rat}: 3900 mg/kg

5 mL Nitrite 4 (R0)

Substance : acide citrique N° CAS : 77-92-9

 LD50_{orl rat}:
 >3000 mg/kg

 LC50_{ihl rat}:
 5800 mg/m³

 LD50_{drm rat}:
 >2000 mg/kg

 LD50_{orl mus}:
 5400 mg/kg

 LD50_{scu rat}:
 5500 mg/kg

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

20x 6 mg NANOFIX Nitrite 4 (R2)

Substance : dihydrochlorure de N-(1-naphthyl)-éthylènediamine N° CAS : 1465-25-4

Classe de pollution des eaux (DE): 3 Classe de stockage (VCI): 13

Substance: sulfanilamide N° CAS: 63-74-1

Classe de pollution des eaux (DE): 1 N° WGK: n.n.

Classe de stockage (VCI): 12-13

5 mL Nitrite 4 (R0)

Substance: Acide citrique N° CAS: 77-92-9

PNEC (eau douce): 440 mg/L
PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration previsible sans effectuee LC50leuciscus idus/96h: 440-760 mg/L

C50	euciscus idus/96h	440-760 mg/L
C50_daphnia/48h	1535_{24h} mg/L	
C50_scenedesmus quadricauda/72h	7d: 425-640 mg/L	
EC10_pseudomonas putita/16h	EC0: >10 g/L	
Classe de pollution des eaux (DE)	1	N° WGK: 0057

Version: M V 4.10.1



conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

 REF: 985069
 NANOCOLOR Nitrite 4
 Page: 6/7

 Date d'impression: 20.05.2019
 Date de révision: 30.07.2018

Coefficient de dispersion (o-e): -1.72 Classe de stockage (VCI): 12-13

12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire

12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Retracée cuves de test dans le cycle d'élimination du fournisseur.

Ne nécessite pas d'indication.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

GÈNÉRALITÉS : éliminer les déchets solides avec les ordures ménagères, verser les liquides préalablement dilués à l'égout.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. -14.4. Pas nécessaire

14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

pas nécessaire

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

INRS ED 984 AIDE-MÈMOIRE TECHNIQUE, Limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, actualisée en Juillet 2012

Loi relative à la protection contre les substances dangereuses - Loi allemande sur les produits chimiques (ChemG), actualisée en Août 2013

Ordonnance allemandes pour les substances et préparations dangereuses (GefStoffV) ; version refondue du 26 novembre 2010 Brochure / instructions d'utilisation de MN, également sur www.mn-net.com Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Libellé des phrases H et P

16.1.1 Libellé des phrases H

H303 (pas réglementé dans l'UE-CLP)

16.1.2 Libellé des phrases P

16.2 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité.

MACHEREY-NAGEL



Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

 REF: 985069
 NANOCOLOR Nitrite 4
 Page: 7/7

 Date d'impression: 20.05.2019
 Date de révision: 30.07.2018

16.3 Restrictions d'emploi recommandées

าดท

16.4 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

16.5 Sources bibliographiques

Règlement 453/2010/UE REACH - EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Règlement 487/2013/UE, 4ème adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique Règle technique allemande TRGS 900 sur les valeurs limites dans l'air au poste de travail de janvier 2006, version 12/2017 SUVA .CH, Limites d'exposition professionnelle 2016, valeurs CMT/MAK 11.2017 KÜHN, BIRETT notices concernant les matières dangereuses sur le lieu de travail

Raison de la révision :

03/2016 L'adaptation de la règlement 1221/2015/UE

